



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

97 N° 6 1975

Praxis humaine et magistère apostolique

Gustave MARTELET (s.j.)

p. 525 - 528

<https://www.nrt.be/es/articulos/praxis-humaine-et-magistere-apostolique-1166>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Praxis humaine et magistère apostolique *

I. — CONCEPTION OPÉRATOIRE DE LA VÉRITÉ ET MYSTÈRE DU CHRIST

1. La conception que l'homme moderne se fait de la vérité représente pour la communauté des croyants un vrai défi. La vérité semble se réduire, au regard des hommes qu'on dit les plus compétents ou qui sont du moins les plus écoutés, à une pratique de vérification ou à un résultat des procédures de l'expérience : *n'est vrai que* ce qui réussit dans l'ordre de la science ou dans celui de l'action ; *n'est vrai aussi que* ce qui est *éprouvé* comme réel dans l'ordre de l'existence personnelle ou sociale. Par rapport à une vision métaphysique de la vérité qui a commandé en gros jusqu'au XVIII^e siècle la réflexion occidentale et qui a défini le contexte culturel du travail de l'Eglise elle-même, c'est une révolution. — Tout n'est pas nécessairement faux dans cette conception opératoire de la vérité. L'homme, en effet, possède une responsabilité indéniable quant à son propre devenir : il doit bien contrôler les conditions de sa propre existence, et la pratique scientifique de la nature l'aide à le faire.

2. Il reste vrai cependant, de nos jours comme au temps de saint Paul, que l'homme intégral (*téléios anthrôpos*) ne peut pas se réduire

* Au cours de sa session plénière du 15 au 21 décembre 1974, la Commission Théologique Internationale a spécialement étudié les « sources de la morale », dans la double direction envisagée dès la formation de ce projet, en 1969 : les méthodes de la morale, les critères de l'acte honnête. Diverses raisons ont empêché de terminer cette enquête ; la moindre ne fut pas le renouvellement partiel de la Commission elle-même — 17 membres nouveaux venant s'adjoindre aux 13 anciens ; la composition de la Commission n'ayant été arrêtée que le 12 août 1974, il fallait faire vite. Cependant, s'il était vain de vouloir apporter des textes définitifs, certains résultats ont pu être acquis et des projets esquissés.

A côté des « Neuf thèses pour une éthique chrétienne » rédigées par M. H. U. von Balthasar et qui ont paru dans *La Documentation catholique*, n° 1675, 4 mai 1975, 420-426, nous sommes heureux de publier une esquisse sur le rôle du Magistère, élaborée par le P. G. Martelet et déjà appuyée par un grand nombre de membres de la C.T.I. Elle dépasse la perspective — d'ailleurs légitime en soi — des questions d'herméneutique et d'évaluation des documents du Magistère pour viser le fond de la question. Dans leur mandat, les Douze ont reçu entre autres missions celle d'« apprendre aux hommes à garder tout ce que le Christ leur avait prescrit » (*Mt 28, 20*). Comment le Magistère hiérarchique transmet-il cette *didachè* ? Comment aide-t-il les disciples du Seigneur à vivre leur foi ? Comment les guide-t-il concrètement dans l'œuvre de divinisation et d'humanisation qui résume tout dans le Christ ? C'est ce que ce « document de travail » essaie de dire ou tout au moins de suggérer.

Ph. DELHAYE, Secrétaire de la C.T.I.

à l'œuvre de ses mains et que la vérité salvifique ne saurait se résorber dans les seules évidences de la sagesse humaine, si haute soit-elle. L'Eglise, comme communauté de la foi au Christ fait Seigneur à partir de la Croix et de la Résurrection, atteste la vérité du Christ, et donc aussi de l'homme, en y voyant l'œuvre du Père glorifiant son Fils dans la chair selon la Puissance de l'Esprit. Le Christ n'est la Voie, la Vérité et la Vie, aujourd'hui et toujours, que pour autant qu'il a reçu du Père, pour nous, ce qu'aucun œil n'a vu, aucune oreille entendu, ce qui n'est monté au cœur d'aucun homme et ce dont aucun homme ne peut cependant se passer. L'homme, en effet, élu en Jésus-Christ, a une telle profondeur qu'il ne peut pas vivre du seul pain qu'il pétrit de ses mains. Il lui faut la Parole sortie de la bouche de Dieu et qui n'est autre que le Christ lui-même, manifesté dans la chair, glorifié dans l'Esprit et témoigné par l'Eglise qui en vit et doit en vivre pour la gloire de Dieu et pour le bien véritable du monde.

II. — MYSTÈRE DU CHRIST ET MISSION DE L'ÉGLISE APOSTOLIQUE

1. *La tâche commune de l'Eglise*

L'Eglise dans son entier est le témoin vivant, au cours du temps, de cette Seigneurie de Jésus qui, dans l'humilité de son histoire, révèle, fonde et exerce son influence divinisante et salvifique sur notre humanité. Celle-ci, sans le savoir et même parfois en le niant, mais en le désirant pourtant toujours, aspire à la perfection de son identité qui est pour elle, au témoignage de la Révélation, la personne du Christ selon sa plénitude eschatologiquement réservée et promise. L'Eglise a donc pour mission, dans la diversité des figures de ce monde qui passe et qui, en passant, désire — et comment l'en blâmer? — s'intégrer et grandir, d'assurer la pérennité vivifiante du Christ comme Forme ultime du monde. En effet, le monde humain n'atteint sa vérité définitive que pour autant qu'il se convertit ou du moins qu'il ne se ferme pas, dans sa pensée ou dans ses œuvres, à la Forme du Christ qui est, dans son histoire, le seul Principe de sa totale vérité. Ceci n'est possible qu'à la condition minimale que l'homme ne voie pas dans ses œuvres ou dans sa praxis, si efficaces et grandioses qu'elles puissent parfois lui apparaître, le seul principe opératoire de son identité.

Le premier témoignage que l'Eglise de la Croix et de la Résurrection doit donc porter en ce monde, est que l'homme passe l'homme et qu'il doit, s'il veut réellement s'accomplir, ne pas se fermer a priori sur soi, mais s'ouvrir inconditionnellement au vœu de son intégralité suprême. En effet, dans ce vœu est pré-contenue pour ainsi dire la plus secrète pré-perception humaine du Christ

2. *Raison d'être du magistère*

Une telle mission dépasse absolument dans l'Eglise ce qu'une communauté simplement humaine peut accomplir par soi. C'est comme communauté née de l'Esprit du Christ que l'Eglise peut tenir dans ce monde au service de ce Christ qui jamais ne doit être ni oublié, ni altéré, ni aboli.

Bien plus, le mystère du Christ ne devant qu'à lui-même, comme don du Père dans l'Esprit, son origine et sa durée, il ne saurait non plus se maintenir au cours des âges sans un don spécial dont il gratifie librement son Eglise. Celle-ci, en effet, ne peut demeurer tournée vers le Christ et ne peut être non plus capable de tourner l'humanité vers lui que si le Christ institue en elle la condition charismatique de cette fidélité, à savoir le magistère apostolique.

Celui-ci n'est donc rien d'autre que la fidélité du Christ à l'Eglise devenant par l'Esprit, par voie d'institution coextensive à tous les temps, la fidélité indéfectible de l'Eglise à son Christ, et par là même à l'homme.

3. *Exercice du magistère*

Parce que la vérité du Christ doit atteindre les hommes au cœur d'une action qui conditionne leur devenir, l'Eglise, dans sa fonction magistérielle, ne doit pas seulement déterminer de façon dogmatique le contenu de la Révélation, elle doit aussi éclairer ces hommes jusque dans leur praxis. Certes, elle n'a pas à les supplanter dans les initiatives qu'il leur revient de prendre, ni à leur fermer les possibilités à venir de l'histoire ; elle doit par contre et pour le moins les aider à ne pas contredire par ce qu'ils font eux-mêmes la Vérité que le Christ leur réserve et leur donne. Par cette ouverture à un au-delà de ses œuvres, l'humanité n'est livrée ni à un Christ purement abstrait qui serait sans signification pratique pour l'homme dans l'histoire, ni à un Christ qui supprimerait les responsabilités créatrices de l'homme. Le « sens du Christ » conduit dès lors le magistère apostolique à baliser la route humaine par l'exclusion de ces extrêmes où la liberté en s'égarant aliène la vérité de l'homme.

Comme l'Eglise, pour définir dogmatiquement sa foi au Christ, a rejeté toutes les formes de monisme qui réduisaient le mystère du Seigneur à un seul des contraires dont il est pourtant la synthèse ; comme elle a rejeté aussi toutes les formes de dualisme où ces contraires se disloquent en détruisant l'unité salvifique du Christ, de même, dans son magistère pastoral, l'Eglise intervient le plus souvent pour refuser les unilatéralismes destructeurs de l'humain. Ainsi, par exemple, dans le domaine socio-économique, elle rappelle aussi bien l'impossibilité de ramener l'homme au pur collectif que

de le laisser réduire à son seul aspect individuel. Dans l'ordre de la sexualité elle s'oppose aussi bien à une procréation purement biologique dont l'amour ne serait plus la source et la mesure qu'à un amour qui se définirait par une communion intersubjective d'où l'enfant serait exclu.

4. *Portée d'un tel magistère*

En parlant ainsi, l'Eglise n'entend pas déterminer a priori l'ultime décision concrète de l'homme ; elle veut plutôt assurer les conditions dans lesquelles la conscience humaine peut et doit se former, s'approfondir et s'améliorer sans cesse à la lumière de la Révélation. Intervenant dans le domaine éthique ouvert par la praxis humaine, l'Eglise rencontre ainsi une liberté qu'elle respecte et qu'elle éduque en Jésus-Christ. Son intervention porte donc en ce domaine moins sur les déterminations dogmatiques du contenu de la Révélation que sur les vérités régulatrices de la conduite et de l'action qui en découlent.

III. — PRATIQUE DU MAGISTÈRE ET SAINTETÉ CHRÉTIENNE

1. Une pareille tâche ne peut être comprise et pratiquée que sur la base d'une expérience toujours renouvelée du mystère du Christ. Celui-ci, en effet, n'est jamais le Seigneur sinon dans l'acte même où il est Serviteur. Bien plus, comme le Christ ne vise jamais sa propre gloire, mais cherche uniquement la gloire du Père et notre propre bien, ainsi l'Eglise tout entière et, en elle, le magistère apostolique, ne saurait exercer son autorité salutaire au cœur de notre monde qu'en prolongeant l'humilité glorieuse du Christ. C'est dire que l'exercice du magistère devrait toujours aller de pair avec les exigences qui définissent la sainteté.

2. Cette sainteté doit assurer entre les membres de l'Eglise les dispositions d'initiative et d'obéissance qui, sous une forme ou sous une autre, définissent la véritable appartenance au Corps du Christ. Elle doit assurer aussi, à l'égard de ce monde, l'attitude paradoxale qui définit l'existence chrétienne et qui doit peu à peu l'imprégner d'une humilité radicale. Car le véritable chrétien doit être et devenir dans l'histoire un homme toujours éduicable et un témoin intrépide de Celui que le monde ne peut pas se donner de lui-même, qu'il peut sans doute refuser et auquel cependant il doit réellement s'ouvrir s'il veut atteindre sa propre vérité.